



**MÉMOIRE DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PUBLIQUES DE L'OCPM POUR
LE SECTEUR BRIDGE BONAVENTURE**

**Présenté par
CYCLE CAPITAL MANAGEMENT**

Le 26 septembre 2019



Introduction

Madame la présidente,

Membres de la commission,

Au printemps dernier, l'Office de consultation publique de Montréal lançait un exercice de réflexion et de consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure qui s'échelonne jusqu'au mois d'octobre. Interpellé par cette initiative portée par la Ville de Montréal et la Mairesse Valérie Plante ainsi que les principes énoncés lors de la mise en œuvre de cette consultation publique, Cycle Capital Management (CCM) appui le processus entamé et souhaite contribuer à cette réflexion.

Le présent mémoire vise donc à présenter le projet d'avant-garde que nous portons avec nos partenaires et que nous souhaitons implanter dans le secteur Bridge-Bonaventure et aborder les enjeux qui devraient, selon nous, être pris en compte par la Ville et les arrondissements pour soutenir des projets porteurs qui permettront une réelle et durable redynamisation de ce secteur.

Cycle Capital Management

Fondé en 2009 par Andrée-Lise Méthot, Cycle Capital Management est un investisseur d'impact et une famille de cinq fonds de capitaux de risque dédiés aux entreprises innovantes de technologies propres. Par technologies propres, nous entendons les technologies qui s'inscrivent dans la perspective du développement durable parce qu'elles ont un impact positif sur l'environnement, parce qu'elles contribuent à réduire les émissions de GES, permettre une utilisation plus efficace des ressources, et ultimement, améliorent la qualité de vie. Ces technologies minimisent l'empreinte écologique liée aux différentes pratiques et ce dans une variété de secteurs d'activités. À titre d'exemple, les technologies propres incluent les énergies propres et le stockage énergétique, la chimie verte, le bâtiment vert, la mobilité durable et les technologies de la ville intelligente (véhicules électriques, pratiques favorisant les transports actifs, amélioration de la logistique des transports, etc.), l'agriculture durable, etc. Les entreprises qui conçoivent, commercialisent et détiennent la propriété intellectuelle sur ce type de technologies sont donc celles visées par Cycle Capital Management (à titre informatif, le portefeuille de Cycle Capital représente plus de 400 brevets ou familles de brevets octroyés ou en instance).

Depuis sa fondation en 2009, Cycle Capital a investi plus de 160 millions de dollars dans des entreprises, permettant d'attirer plus de 1,1 milliard de dollars dans les entreprises innovantes, principalement basées au Québec.

Cycle Capital est très impliqué dans l'écosystème des technologies propres québécois, canadien et international. Cycle Capital est notamment fondateur de l'Accélérateur Ecofuel et cofondateur du Fonds Ecofuel, d'Écotech Québec, la grappe des technologies propres et SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, qui promeut l'adoption des politiques publiques favorisant le développement d'une économie verte.

À l'échelle internationale, Cycle Capital collabore de près avec le Cleantech Group et Bloomberg New Energy Finance. La firme est également membre du comité stratégique du Paris Fonds Vert,



initié par la mairesse de Paris à la suite de COP21 et a une entente de collaboration avec Demeter, un fonds d'investissement en technologies propres français.

Cycle Capital est signataire des principes d'investissement responsable (PRI) de l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (aussi appelé « United Nations Environment Programme – Finance Initiative » ou UNEP-FI). L'organisation siège ou est également membre des organisations suivantes : le Canadian Venture Capital and Private Equity Association (CVCA), Réseau Capital, le Centre des technologies du gaz naturel (CTGN), le Canadian Council for Innovators, MaRS Catalyst et MaRS IAF. L'ensemble de ces contributions et engagements font de Cycle Capital un acteur incontournable dans l'écosystème de technologies propres.

1. Notre projet

Dans la continuité de sa vision d'entreprise et de ses activités, Cycle Capital et des partenaires travaillent à la mise sur pied et au développement d'un *Hub* dédié à soutenir les entreprises de technologies propres et souhaite l'implanter dans le secteur Bridge-Bonaventure pour différentes raisons. À l'aube d'une transformation majeure, ce secteur urbain est, selon Cycle Capital, l'endroit tout désigné pour la mise en place d'un projet rassembleur et innovant comme celui envisagé.

La vision mise de l'avant dans le cadre du hub correspond à la création d'un milieu favorable à l'émergence et la consolidation d'entreprises œuvrant dans la conception de technologies propres et durables, leur diffusion et leur mise en place. L'un des objectifs portés par le projet est de réunir au sein d'un seul et même endroit une communauté serrée et diversifiée d'entrepreneurs/ses passionnés/es, de chercheurs/ses, d'entreprises et organisations avides de propulser les technologies innovantes qui transformeront positivement notre mode de vie, tout en contribuant aussi au développement et à la vie de communauté locale.

Plus concrètement, il consiste en une zone de contact qui met à la fois des entreprises (naissantes et matures) en lien avec la grande entreprise, des conseillers stratégiques, des financiers, des regroupements associatifs mais aussi la communauté, afin de créer un écosystème vivant où tous les membres retirent une expérience positive. La création de ce pôle implique la création d'espaces, d'ateliers et bureaux partagés permettant de développer un pôle d'emplois dans le secteur Bridge-Bonaventure. Ce pôle permettra aux entreprises la mutualisation d'équipements à la fine pointe de la technologie, tout en développant un réseau de contacts et de partenaires et experts œuvrant au sein des domaines connexes ou complémentaires.

Ce pôle se veut un vecteur favorisant et contribuant à l'émergence de différents types d'entreprises et groupes œuvrant à la bonification de la qualité de l'environnement. La conception de ce projet est inspirée des meilleures expériences de hubs entrepreneuriaux, tels que le Greentown Labs de Boston et le Los Angeles Cleantech Incubator (LACI).

En plus de la mise en place d'un projet favorisant l'émergence d'une nouvelle économie durable pour Montréal, le projet de Hub s'inscrit dans une démarche se voulant unificatrice et contribuant au retissage et à la consolidation de la trame urbaine existante, et ce, en respect de l'héritage économique, culturel et social que l'on trouve dans ce secteur qui chevauche l'arrondissement du Sud-Ouest et l'Ouest du Centre-ville de Montréal. Sa conception permettra de tisser un lien étroit avec les quartiers avoisinants.



Outre l'espace bâti, à l'image d'une « agora », ce pôle se veut aussi une fabuleuse vitrine de démonstration des technologies les plus innovantes et ainsi, une vitrine à ciel ouvert qui servira d'outil pédagogique aux institutions du savoir. En effet, le hub sera un espace d'éducation et d'animation populaire sur les technologies propres et sera, par le fait même un outil de communication et de démocratisation des technologies vertes pour la collectivité. Pour ce faire, le projet inclut un volet d'éducation ouvert à tous et qui permettra, entre autres choses, de tisser des liens étroits avec les écoles du secteur et de la région afin de faire découvrir à la nouvelle génération le monde de possibilités qu'offrent les technologies vertes et de stimuler l'éco-innovation. Par exemple, nous imaginons l'hébergement d'un centre d'interprétation qui pourrait, par exemple, être dédié au transport électrique, à la chimie verte ou encore au bâtiment vert, où les étudiant, du niveau primaire à universitaire, pourront comprendre les défis du développement durable qui se présentent à nous et les solutions technologiques propres permettant d'y répondre.

Les composantes centrales du projet

Plus concrètement, le hub s'étendra sur un espace physique d'un million de pieds carrés et le bâtiment prévu sera divisé en trois grands espaces. La zone accueillant les startups est un espace d'environ 150 000 pieds carrés qui pourra héberger à terme une centaine d'entreprises. Celle-ci est formée de deux composantes : des stations de travail de type coworking et des ateliers.

Dans l'espace *coworking*, les entreprises sont regroupées par secteur afin de favoriser la collaboration entre équipes entrepreneuriales et le partage de connaissance et de ressources communes. Dans cette zone, les locataires ont accès à des salles de réunion.

« L'atelier », quant à lui, consiste en un espace de type fablabs où se trouveront des salles de prototypage permettant aux startups d'avoir accès à des équipements à la fine pointe de la technologie. À travers des partenariats ou des commandites avec le hub, des entreprises industrielles d'envergure pourront mettre à disposition des startups des équipements tels que des plieuses à métal, des imprimantes 3D, des bornes de recharge et des voitures électriques ou encore des composantes de microélectronique.

La réussite de ce projet repose entre autres sur la possibilité pour les entreprises d'être hébergées dans le hub en contrepartie d'un loyer accessible à leurs moyens. Avec une centaine d'entreprises hébergées, le Hub vise à améliorer le taux de survie des jeunes pousses, favoriser les investissements, internationaliser les activités des entreprises et accroître leurs revenus.

Il y aura aussi un espace à bureau d'environ 800 000 pieds carrés pour accueillir des entreprises au début de la phase de commercialisation, des entreprises établies, des financiers, des entreprises de services-conseils et des organismes de soutien. Cette zone offre des espaces de travail et des salles de réunion, privées ou non. L'offre variera selon les besoins des locataires et permettra à ceux-ci d'être en contact et d'interagir avec les startups et autres locataires du hub. Une stratégie de loyers sera balisée en fonction du type d'entreprise s'y établissant.

La zone partagée, quant à elle, hébergera les équipements mutualisés entre tous les locataires et accessible à la communauté. On y retrouve des espaces événementiels, un auditorium, un espace de restauration, un café, une salle d'entraînement, une cour intérieure et une terrasse sur toit. L'animation de cette zone permet de dynamiser l'écosystème tout en favorisant les interactions entre les locataires, la communauté locale (les résidents, les écoles, les universités) et



internationale. Elle accueillera des conférences, des séances de maillage, des événements publics et privés, des consultations offertes par des partenaires industriels et des financiers, des ateliers en tout genre et des présentations.

Cycle Capital estime que le hub de technologies propres devrait permettre d'héberger une centaine de startups qui permettront de créer 5,000 emplois au cours des prochaines années, en plus des entreprises établies qui s'y installeront. Les commerces et services complémentaires (publics et privés) se trouvant dans les environs du hub devraient quant à eux offrir autour de 200 emplois supplémentaires.

De grands défis environnementaux se présentent à nous. Pour y parvenir, la création d'un hub de technologies propres constitue un projet stratégique qui permettra de canaliser les forces et le potentiel de cet écosystème grandissant tout en attirant de nouvelles entreprises. Afin de se positionner en leader de cette nouvelle économie, tirer parti des opportunités qui se présentent et préparer le terrain à un virage énergétique, tous doivent contribuer. À ce jour, plusieurs organisations soutiennent le projet de hub, notamment l'École de technologie supérieure, les grappes industrielles Écotech Québec et Propulsion Québec, Ecofuel (Accélérateur et Fonds), Bonjour Startup Montréal, la Jeune Chambre de commerce de Montréal et le Quartier de l'Innovation, pour n'en nommer que quelques-unes. Les sociétés, incluant les Villes, doivent également s'engager et jouer un rôle actif dans cette nouvelle économie. Le projet représente un point de départ dans cette démarche, sur lequel la Ville de Montréal devrait tabler afin d'établir les fondations qui favoriseront l'émergence de cette nouvelle économie chez nous.

Tant par son ampleur, son insertion en milieu urbain au sein d'un pôle multifonctionnel que par le fait qu'il soit soutenu par le privé et sera réalisé en collaboration avec grands groupes, ce projet sera unique au monde. Il sera d'autant plus rayonnant si la Ville met elle aussi l'épaule à la roue.

2. L'importance d'avoir une vision claire pour la mise en valeur et le renouvellement de l'image du secteur

L'exercice porté par l'OCPM et la Ville de Montréal est une magnifique occasion de partager et réfléchir sur l'avenir de cette entrée de Ville ainsi qu'établir une vision de développement cohérente pouvant être portée par tous. Les activités d'informations et d'échanges élaborés par l'OCPM au printemps dernier, tels que les ateliers de concertation et les visites exploratoires, étaient des événements importants pour mettre la table à cette réflexion et aux différents enjeux auquel fait face ce territoire. Ces activités ont permis de mettre en lumière ces portions délaissées et d'expérimenter l'atmosphère des différents milieux le composant.

À l'issue de ces étapes et considérant la volonté de Cycle Capital d'installer son projet dans ce secteur, il est pertinent de souligner que les grands principes énoncés lors du lancement de cette démarche de consultation publique, tels que l'amélioration des conditions de mobilité et la mise en valeur des composantes patrimoniales et paysagères d'intérêt nous apparaissent comme tout à fait sensés et que nous les soutenons sans hésitation. Éléments sur lesquels nous reviendrons d'ailleurs dans ce mémoire.

Des actions en ce sens bénéficieront à la valorisation du secteur. Cependant, l'identité que l'on choisit de donner à un milieu contribue aussi de façon majeure à sa mise en valeur, car elle participe à envoyer un signal clair sur le genre de Ville que l'on veut pour demain et, de ce fait, elle peut participer à reconnaître et soutenir les efforts des entreprises locales existantes, tout en attirant d'autres entreprises souhaitables dans le secteur et participant à sa consolidation. Cycle



Capital croit qu'en travaillant en collaboration avec les acteurs et organismes des différents groupes présents dans le secteur, l'établissement d'un projet d'avenir mobilisateur et porteur de renouveau est possible et stimulera l'économie locale tout en favorisant la création et l'attraction de nouvelles entreprises dans le secteur. L'énoncé d'une vision claire facilitera aussi l'établissement de lignes directrices bien définies et favorisera la mise en place d'un lieu répondant aux besoins divers groupes de population ainsi qu'un processus de développement cohérent pour le secteur.

Cycle Capital croit qu'une vision articulée autour de l'émergence d'un pôle innovant axé sur les technologies propres serait bénéfique à la communauté locale, montréalaise et métropolitaine. Il s'agit d'une occasion idéale de lancer un vent de renouveau dans le contexte de la nouvelle économie verte, tout en rappelant le riche passé industriel du secteur, et d'établir de nouvelles bases de développement qui permettront au quartier de se démarquer et d'être un leader dans la révolution écologique à nos portes.

L'élaboration d'un milieu de vie et de travail favorisant l'innovation, la créativité et le développement d'expertises est tout à fait adaptée à ce milieu sous-utilisé et s'inscrit dans le mouvement et les tendances observées dans les secteurs riverains. La présence de divers acteurs tels que le Quartier de l'innovation et de grandes institutions que sont l'École de technologie supérieure (ÉTS), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et le Centre d'innovation client d'IBM (CIC), est un atout dans la création d'un pôle d'envergure internationale et dans la mise en commun du savoir.

Que l'on parle du capital humain et créatif généré par ces quatre grandes universités et leurs écoles affiliées, de sa position enviable au sein des meilleures villes universitaires du monde (1^{er} rang en 2017 à la liste établie par l'Institut Quacquarelli Symonds) ou de la longueur d'avance que nos chercheurs ont prise dans différents domaines tels que la chimie verte et l'intelligence artificielle, Montréal possède déjà des atouts incontestables en termes de conditions qui favorisent l'innovation.

Il ne manque plus qu'un projet inclusif et unificateur pour mettre en lien tous les acteurs, tirer profit de ce fort potentiel d'innovation, et ainsi en optimiser leur effet sur l'économie et l'environnement. En complément de la main-d'œuvre qualifiée, le hub offrira des installations adaptées au développement de nouvelles technologies tout en offrant des opportunités d'emplois aux résidents actuels du quartier. Si les bonnes conditions sont mises en place, ce renouveau bénéficiera à l'ensemble du secteur Bridge-Bonaventure et contribuera au rayonnement de l'expertise québécoise au niveau international. En ce sens, la planification détaillée de ce secteur devrait favoriser l'implantation d'entreprises liées au domaine de la recherche et du développement qui participent à la mise en place d'une économie soutenable et durable. Ce territoire comporte déjà des atouts techniques favorisant l'établissement d'entreprises de ce type dû à la présence d'un centre de distribution électrique de haut voltage ainsi qu'un réseau internet à la fine pointe de la technologie qui offre une capacité de réseau répondant au besoin des activités de recherches (5G).

L'émergence d'un secteur d'innovation ainsi que l'implantation de nouveaux acteurs économiques contribueraient à la création d'emplois pérennes qui se trouveront à proximité du centre-ville et seront accessibles par plusieurs axes de transport majeurs ainsi que le transport en commun.

Pour Cycle Capital, il est temps et il est possible de faire bénéficier la population et les entreprises des innovations technologiques qui s'offrent désormais à nous, de redéfinir et redorer l'image de cette entrée de ville et de saisir cette opportunité pour faire rayonner Montréal au niveau international.



3. Les composantes urbaines favorisant un effet optimal et des projets urbains soutenables

Cycle Capital croit que le potentiel d'un pôle, tel que le projet de Hub, est intimement lié à la planification territoriale soutenue par les instances municipales. C'est pourquoi la réflexion entamée devrait mener à la création d'un milieu de vie répondant aux besoins des citoyens et participant à l'amélioration de son attractivité.

Au-delà du domaine privé, l'espace public et les orientations d'aménagement devront participer à la mise en place d'un milieu mixte conçu et adapté à la vie urbaine active et diversifiée de plus en plus recherchée. Le complexe d'innovation proposé n'a pas seulement pour objectif de créer un milieu de travail que les employés quittent à la fin de la journée, mais bien de participer à la création d'un lieu vivant et dynamique où il sera possible de se divertir et se loger. Notons que les chercheurs et entrepreneurs qui s'investissent à fond dans le démarrage de leur projets et entreprises adoptent souvent des horaires de travail atypiques. De ce fait, ils privilégient des lieux de résidence qui sont près de leur lieu d'emploi et où ils peuvent aussi répondre à leurs besoins quotidiens. À l'image de l'implantation de l'industrie du jeu vidéo dans le Mile-End ou du hub innovant à Boston, qui auraient difficilement pu s'incarner dans un milieu sans services, commerces et d'activités complémentaires qui stimule ou contribue à la qualité de vie des travailleurs, le Hub devrait s'intégrer dans un milieu de vie complet.

Comme le soutient Richard Florida¹, urbaniste, chercheur et professeur en aménagement, « l'innovant attire l'innovation ». Ainsi, la mise en place d'infrastructures publiques et d'une variété d'activités contribuant à une qualité de vie élevée et stimulant les esprits créatifs sera nécessaire afin d'assurer le pouvoir d'attractivité du milieu et retenir le « capital innovant » que l'on aura réussi à attirer. En plus de la mise en place d'orientations bien définies, certaines composantes urbaines clés doivent être établies. L'identification claire du secteur comme un laboratoire d'expérimentation dédié au développement de technologies propres serait une bonne amorce pour attirer l'industrie et les travailleurs dans le secteur.

Une diversité et une richesse d'activités

Cette amorce devrait cependant être accompagnée du zonage adéquat permettant l'implantation de ces entreprises, mais aussi des commerces et services complémentaires et de logements qui feront que ce milieu sera complet et que l'on pourra y travailler, s'y loger et y vivre. Le développement d'un quartier mixte et adapté aux différents besoins de la population est essentiel dans la mise en place d'un tel projet afin d'établir un contexte de développement favorable à l'émergence d'idées, mais aussi contribuant à une meilleure qualité de vie pour les futurs travailleurs autant que les résidents des secteurs environnants. La qualité de vie est par ailleurs un argument de poids quand vient le temps pour les entrepreneurs technologiques de choisir où installer leur entreprise. Cycle Capital souhaite offrir un milieu de travail qui permet aux employés des entreprises interpellées par le Hub de transposer leur bonne pratique d'entreprise dans leur vie de tous les jours en s'implantant dans un quartier durable, à l'image de leur recherche.

¹ Pour de plus amples informations sur M. Florida : http://www.creativeclass.com/richard_florida/about_richard



De plus, une variété d'activités au sein d'un même quartier contribue au développement durable d'une ville en limitant le besoin de recourir à des déplacements motorisés, en offrant l'opportunité aux individus de répondre à plusieurs besoins dans un rayon limité. Un développement mixte est d'autant plus important dans un milieu partiellement enclavé comme le secteur Bridge-Bonaventure et pourrait faciliter l'accès aux ressources pour tous les résidents de l'Est de Pointe-St-Charles. Cette diversification des activités augmente aussi l'attractivité des milieux de vie et rend plus facile l'appropriation par les résidents et travailleurs, car elle offre un éventail d'occasions de le parcourir, de s'y détendre, de répondre à divers besoins et d'en profiter.

Précisons que l'idée selon laquelle les activités économiques et résidentielles ne devraient pas cohabiter est désormais remise en question. En effet, plusieurs projets urbains misent désormais sur une proximité entre les activités économiques et d'habitations. Des projets comme celui de la Vallée de la Chimie, situé au Sud du grand Lyon, en est un bon exemple. Il est constitué d'entreprises éco-technologiques installées au sein d'un tissu industriel traditionnel intégrant des composantes résidentielles existantes et nouvelles dédiées aux travailleurs et leurs familles.

La densité adéquate

Afin de contribuer à l'optimisation du plein potentiel foncier et d'assurer la vitalité du secteur, l'autorisation d'une densité plus élevée que l'actuelle, sans être en trop grand contraste avec le milieu d'insertion, serait souhaitable dans ce secteur.

Selon Cycle Capital, la densité adéquate est celle qui contribuera au financement de composantes urbaines bénéfiques pour tous, telles que l'aménagement d'un quartier incluant notamment des parcours piétonniers et des espaces verts, mais aussi celle qui permet aux développeurs d'absorber les surcoûts que représentent les stationnements intérieurs ou les redevances du REM. La densification bien dosée d'un milieu doit aussi permettre de financer les coûts associés à la décontamination des anciens sites industriels et aussi d'absorber les infrastructures nécessaires. La diversité et la densité des activités ainsi que la densité résidentielle souhaitables seraient donc aussi celles qui permettent de créer un milieu de vie dynamique, tant sur le domaine public que privé, car elles assureront la présence de gens en tout temps. Cette densité renouvelée favorisera aussi l'implantation et la viabilité d'entreprises complémentaires aux activités existantes et projetées, comme des commerces et services de proximité. Ceux-ci pourront également constituer des opportunités d'emplois et participeront à dynamiser le quartier.

L'accessibilité

Actuellement, ce secteur est facilement accessible par automobile, particulièrement pour les habitants de la Rive-Sud qui peuvent y accéder via le Pont Victoria et le Pont Champlain, ce qui constitue, dans une certaine mesure, un atout en termes d'accessibilité pour de futurs travailleurs. Toutefois, le secteur comporte de nombreuses lacunes en ce qui a trait à son accessibilité en provenance de Montréal. Il est traversé par la présence des voies, bretelles et autoroutes liées à ces ponts et les aménagements actuels ne favorisent pas la marche ou le vélo. De plus, en raison des activités industrielles, de nombreux segments de rues où circulent un nombre significatif de camions lourds sont, dans certains cas, très dangereux pour ceux qui s'y aventurent à pied ou à vélo. Les espaces dédiés aux transports actifs et collectifs, la qualité des aménagements et des installations nécessiteront ainsi une attention particulière pour soutenir la revitalisation du secteur.

En effet, l'amélioration de la connectivité entre les quartiers sera primordiale afin d'insuffler un vent de renouveau dans le secteur Bridge-Bonaventure. Les choix de localisation pour les entreprises



qui souhaitent attirer de futurs travailleurs sont grandement liés à l'accessibilité. Si le souhait est d'attirer les entreprises et les travailleurs qui œuvrent au développement des technologies propres, une reconfiguration des accès piétonniers, cyclables et routiers devrait faire partie de la planification du secteur.

L'arrivée de la nouvelle ligne de transport en commun du REM contribuerait très certainement à l'amélioration et à la durabilité de la desserte du secteur, et par le fait même faciliterait l'accès au projet de hub. Toutefois, la localisation exacte de la gare n'étant toujours pas confirmée, l'impact précis sur le secteur demeure difficile à anticiper. Il sera donc important d'assurer à court terme un arrimage cohérent avec la desserte locale (autobus, navettes, etc.) pour favoriser son usage et en optimiser l'impact positif sur l'environnement. La planification en cours devrait aussi permettre la mise en place de nouveaux liens connectant le territoire aux quartiers avoisinants, et ce autant au point de vue des piétons, cycliste et automobiliste. De tels aménagements permettront de relier les différentes portions de territoire qui ont bien besoin d'un réseau actif plus sécuritaire et convivial dans ce secteur.

Conclusion

En définitive, compte tenu de la perspective de croissance importante et en raison des enjeux globaux liés aux changements climatiques, les technologies propres sont déjà et demeureront un vecteur de développement économique d'importance pour l'avenir. L'économie québécoise, et particulièrement l'économie montréalaise, doit continuer à miser sur le développement d'entreprises de ce secteur et le hub de technologies propres sera un catalyseur et le symbole de l'économie verte.

La réflexion entourant le secteur Bridge-Bonaventure est l'occasion de mettre en place les orientations et les objectifs qui favoriseront l'émergence de cette nouvelle économie. Cette entrée de Ville est un secteur stratégique pour Montréal. Le redéveloppement de ce quartier est une occasion rêvée de s'insérer dans les nouvelles filières économiques et de contribuer au rayonnement de notre Ville et de l'expertise québécoises à l'échelle internationale.